

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 34

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Frais professionnels en matière d'impôts.* — *Fâcheuse coquille.* — *Poste au concours.* — *Brevets.* — *Musée scolaire cantonal.* — *Craies de couleurs et dessins d'enfants.* — *Conférence de M. Zazzo.* — *Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.* — Genève: *Compliment tardif.* — *U. I. G. D. U. A. E. E.* - *Excursion à St-Jean d'Aulph.* — *S. G. T. M. et R. S.* — Neuchâtel: *Conférences officielles.* — *On y revient.* — *Impôt et remplacement.* — *Commission de presse.* — Jura: *Bon signe.* — *Examen de gymnastique.* — *Freinet au Jura.* — *Communiqué: Educateurs-moniteurs.* — *Espéranto, pas mort...* — *Variété: Chants d'école.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Georges Flück: *La signification de l'école pour le peuple, l'état et l'économie nationale.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

FRAIS PROFESSIONNELS EN MATIÈRE D'IMPOT

Des collègues avaient l'habitude de déduire chaque année de leur produit du travail, une somme de 200 francs pour frais professionnels. Ils nous annoncent que cette défalcation n'est plus admise.

Nous nous sommes renseignés. Des instructions, effectivement, ont été données à toutes les commissions d'impôt.

En principe, les personnes au service d'autrui n'ont aucun droit de déduire des dépenses dites professionnelles. Pour ces personnes, les dépenses en relation avec l'exercice de la profession doivent en règle générale être supportées par l'employeur.

D'après l'article 24, lettre b, de la loi d'impôt sur la fortune et le produit du travail du 24 janvier 1923, seuls les charges, frais et pertes résultant de l'exercice de la profession peuvent être déduits du produit du travail. Cette disposition vise exclusivement les dépenses obligées pour l'acquisition du gain, par exemple les frais de chemin de fer, d'auto, d'un voyageur de commerce, et les dépenses supplémentaires qui lui sont imposées parce qu'il ne peut pas prendre tous ses repas à son domicile ou encore parce qu'il ne peut pas y retourner chaque soir.

Dans la pratique fiscale, il est cependant admis pour certaines professions, entre autres les membres du personnel enseignant, la possibilité de déduire certains frais, tels que les frais de participation aux conférences officielles, participation aux courses d'école, achat de matériel, de livres et publications pédagogiques présentant un intérêt évident pour l'école, ports et lettres et frais de téléphone concernant exclusivement l'école.

Parmi les dépenses qui ne sont pas considérées comme frais pouvant être déduits pour le calcul de l'impôt, il faut comprendre notamment les cotisations et abonnements aux journaux d'une association professionnelle, lesquels sont considérés comme d'intérêt strictement privé.

Les frais de courses d'études organisées par les associations professionnelles ne sont pas non plus admis comme dépenses faites dans l'intérêt de l'école.

En conclusion, les membres du personnel enseignant peuvent toujours faire valoir leurs frais professionnels. Cependant, aussitôt qu'ils en sont requis, ils sont tenus de fournir la justification de ces frais, sinon par des factures en tout cas par une liste détaillée.

D. K.

FACHEUSE COQUILLE

Notre dernier communiqué : **Visite d'instituteurs français**, a dû jeter quelque confusion. Le texte fut passablement malmené. A la dernière ligne, il fallait lire : le bulletinier et non le soussigné. Le communiqué devait être signé par le bulletinier vaudois et non par le rédacteur du Bulletin.

Que s'est-il passé ? La correspondance vaudoise, pour une raison que nous ignorons, est arrivée trop tard à Genève. Willemmin dut faire usage du téléphone pour transmettre ce communiqué, cela explique les erreurs que nous signalons.

Que Willemmin et nos lecteurs acceptent nos excuses !

D. K.

POSTE AU CONCOURS

Jusqu'au 30 septembre.

Prahins. — Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1er novembre 1949.

BREVETS

A la suite des examens complémentaires qui ont eu lieu du 8 au 10 septembre, les candidats suivants ont obtenu le brevet :

A. Enseignement dans les classes primaires :

MM. Bernard Edmond, à Allaman, et Dumusc Fernand, à Rennaz.

B. Enseignement des travaux à l'aiguille :

Mlle Süri Lucette, à Orbe.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Trente-quatre tableaux muraux **neufs** représentant **une usine électrique à bassin d'accumulation** sont à la disposition de nos collègues, à raison d'un par classe, jusqu'à épuisement du stock. On peut les prendre directement au Musée ou les commander au service du prêt.

Alb. C.

CRAIES DE COULEURS ET DESSINS D'ENFANTS

Exposition de travaux à l'Ecole Normale à Lausanne

A l'occasion de son assemblée annuelle, l'Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine a organisé une exposition

de dessins d'enfants de 4 à 7 ans, travaux réalisés sur grandes feuilles de papier avec les craies de couleurs utilisées ordinairement pour le tableau noir.

Répondant aux vœux exprimés par un certain nombre de maîtresses, nous pouvons annoncer que cette exposition restera ouverte à l'Ecole Normale, salle d'exposition, **jusqu'au 8 octobre, chaque jour ouvrable de 8 h. à 18 h.**

Nous recommandons cette exposition à ceux que les techniques nouvelles intéressent. Bouquets, personnages, animaux, montrent ce que l'on peut obtenir avec une matière colorante souple, maniable et bon marché, qui convient tout particulièrement aux petits mais dont les grands pourraient très certainement tirer aussi un parti intéressant.

CONFÉRENCE DE MONSIEUR ZAZZO,

professeur à l'Institut de Psycho-biologie de Paris.
(faite à l'assemblée des maîtresses d'école enfantine)

Tous les pédagogues seront intéressés d'apprendre que des recherches approfondies ont été entreprises, sur une grande échelle, dans les écoles parisiennes pour déterminer les causes des difficultés rencontrées par certains enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

Comme la plupart de nos élèves arrivent à lire sans trop de peine et acquièrent une orthographe presque correcte, on attribue l'échec de quelques-uns, dans ces deux domaines, à l'inattention ou à la paresse. Or, l'enquête systématique, conduite par M. Zazzo et ses collègues sur 20 000 enfants parisiens, permet d'affirmer que 8 % des élèves d'intelligence normale sont atteints de troubles de dyslexie d'ordre constitutionnel. Si l'on ajoute à ces cas un nombre égal d'arriérés, c'est donc une proportion d'environ 15 % de nos élèves auxquels on ne peut appliquer uniformément les méthodes qui réussissent pour la majorité. L'inattention et la paresse sont donc plutôt les résultats que les causes des échecs.

M. Zazzo expliqua la constitution et le fonctionnement des recherches sur les troubles dyslexiques. Un groupe de pédagogues, de psychologues, tous sortis de l'enseignement, et de médecins, examinent les réactions des sujets normaux auxquels différentes méthodes sont appliquées, tandis qu'un second groupe s'occupe uniquement des cas pathologiques. Ces derniers sont examinés au moyen de nombreuses épreuves anciennes et nouvelles.

La lecture étant un symbolisme au second degré (rapport entre le mot et le signe graphique), les enfants intelligents qui y échouent doivent être aidés dans cette nouvelle abstraction. Il semble que les échecs proviennent de deux causes principales : difficulté d'orientation et difficulté de classement. Le conférencier le démontra en commentant les résultats obtenus au cours de son enquête.

Puis M. Zazzo donna quelques conseils pratiques, entre autres celui d'habituer les petits enfants à classer et à grouper des objets de grosseur, de forme et de couleur différentes, puis de leur faire manipuler des lettres

afin qu'ils surmontent les difficultés d'orientation telles que « p » et « q », « d » et « b », etc.

Les méthodes connues actuellement, phonétique, globale ou encore phonomimique (!), doivent être utilisées judicieusement selon les différentes formes de dyslexie.

Il n'est pas possible, dans un court résumé, de citer les nombreux renseignements fournis par M. Zazzo et de donner une idée exacte des perspectives nouvelles que les recherches entreprises à Paris ouvriront pour les maîtres de l'enseignement primaire. Les résultats de ces travaux seront heureusement publiés.

Présentés en termes excellents par M. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles, le conférencier fut remercié par la présidente de l'association des maîtresses d'école enfantine qui dirigea ensuite un court entretien.

M. Mt.

ASSOCIATION CANTONALE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

le 28 septembre, à 14 h. 30, au Casino de Montbenon

Ordre du jour

- 1) Partie administrative.
- 2) Renouvellement du comité ;
- 3) Quelques mots de Mme Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale.

Le Comité.

GENÈVE

COMPLIMENT TARDIF

Tous les amis que compte **Emile Bölsterli** ont peut-être trouvé le bulletinier bien inattentif, qui n'a pas réagi plus vite à la nomination du nouvel inspecteur.

Inattentif est le mot. Mais nous sommes certains que les premiers jours de septembre ont été pour notre collègue si pleins, qu'il a dû négliger son « Educateur » et que les félicitations que nous lui adressons aujourd'hui ne lui paraîtront pas hors de saison.

R. N.

U. I. G. D. - U. A. E. E.

EXCURSION A ST-JEAN D'AULPH

Jeudi 29 septembre, rendez-vous au Monument national à 8 h. 45. En plus du pique-nique personnel chacune de nous sera chargée d'un petit colis, destiné au Sana, qui nous sera remis avant le départ. Les personnes qui ne possèdent pas de passeport pourront se munir à la frontière d'une carte de passage valable pour la journée.

Bl. G.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.**SORTIE-VISITE**

Depuis que nous « détruisons » du papier, chers collègues, avons-nous seulement vu à l'œuvre ceux qui le créent ?

Allons donc visiter la **Fabrique de papier Bristlen à Versoix : Jeudi 29 septembre 1949**. Rendez-vous à 15 h. devant la fabrique ou 14 h. 40 dans le grand hall de Cornavin (départ du train à 14 h. 45, retour à 17 h. 27) ou encore à 14 h. 15 (à vélo) devant le monument Brunswick.

Le Comité.

NEUCHÂTEL**CONFÉRENCES OFFICIELLES**

Le Département de l'instruction publique nous convoque en conférences d'automne les 24 et 25 octobre.

L'ordre du jour, paru dans le Bulletin du 9 septembre, est des plus alléchants qui soient, puisqu'il comporte une conférence de M. Camille Dudan, le vaillant champion de la langue française, et une deuxième de M. Henri Guillemin qui, comme on le sait, habite actuellement à Neuchâtel.

Ainsi, continuant la tradition inaugurée dès son arrivée au pouvoir, M. Camille Brandt a fait appel à des conférenciers de valeur. Le corps enseignant unanime lui en est reconnaissant.

S. Z.

ON Y REVIENT

Suivant les instructions parues dans le Bulletin du département de l'Instruction publique du 9 septembre, « on s'exercera, dès la 5^e année, à pencher l'écriture, d'abord la script, puis la liée ».

Ainsi, puisque c'est l'ordre, on va revenir peu à peu au « statu quo ante ». Car entre la script « liée » qui a retrouvé ses lettres bouclées et l'ancienne anglaise, la différence va peu à peu s'amenuiser. On va donc à nouveau pencher le graphisme et, pour ce faire, on inclinera le cahier qui sera déporté vers la droite. Pourtant, si j'ai bonne souvenance, le principal argument des premiers champions de l'écriture droite, au début du siècle, était précisément d'ordre orthopédique. On accusait l'écriture penchée d'être à la base de déformations de la colonne vertébrale, voire même de troubles visuels. A l'instar de la mode, les opinions varient !

Loin de moi l'idée de m'inscrire dans le débat qui, à mon humble avis, a déjà suscité bien trop de controverses.

Il faut considérer, en effet, que les enfants à qui nous enseignons les éléments du graphisme seront, dans la vie, divisés en deux groupes bien distincts. Les uns, de par leur profession, seront appelés à écrire quotidiennement ; ceux-là utiliseront la machine. Quant aux autres qui ne prendront la plume qu'exceptionnellement et, dans bien des cas, le plus rarement possible, tout ce qu'on leur demandera, c'est une écriture propre, claire et facile à lire.

Des cahiers soignés, une écriture claire et lisible, c'est là, je crois, la

chose essentielle à réclamer de nos écoliers. Que cette écriture soit droite ou penchée, script ou autre, la chose m'apparaît d'importance très relative. On peut estimer que le jour où l'U.N.E.S.C.O. et le B.I.E. n'auront pas de préoccupations plus graves que celle-là sera un jour heureux pour notre humanité.

S. Z.

IMPOT ET REMPLACEMENT

Un collègue qui, l'an dernier, fut assez longtemps malade nous informe que, donnant suite à sa réclamation, l'Inspektorat cantonal des contributions l'a autorisé à déduire du total de ses ressources imposables la part de 10 % des frais de remplacement qui, suivant les statuts de la Caisse, est à la charge de l'assuré.

Avis aux collègues que cette décision pourrait intéresser.

S. Z.

COMMISSION DE PRESSE

Donnant suite au rapport présenté par **Roger Hugli**, notre collègue de Travers, le C. C. invitera les sections à désigner dans chaque district un ou une collègue qui sera chargé de recueillir dans la presse régionale tous les articles traitant de pédagogie ou de la vie scolaire.

Ces articles devraient être transmis au président central qui, suivant les cas, chargerait soit le bulletinier, soit la commission d'études pédagogiques d'une éventuelle réponse.

S. Z.

JURA

BON SIGNE...

Dans plusieurs communes jurassiennes, autorités municipales et scolaires viennent de décider des réparations et des transformations aux maisons d'école. On relève même avec plaisir quelques constructions nouvelles dont l'urgence était évidente. Nous signalerons en particulier la construction d'un nouveau collège à Bellelay, dans un site idéal. Les collègues qui connaissent l'actuelle classe de cette localité saluent l'événement avec satisfaction pour notre collègue !

EXAMEN DE GYMNASTIQUE

Ils ont eu lieu ou auront encore lieu pour les garçons de 9e année. Ceux-ci prennent toujours beaucoup de plaisir à se préparer et à se mesurer dans les meilleures conditions possibles. C'est dire que tout se passe dans le meilleur esprit. Je pense qu'on n'en demande pas davantage...

FREINET AU JURA

En dernière heure, rapportons que Freinet, le grand pédagogue français, vient de passer quelques heures au Jura en compagnie de collègues que sa personnalité et ses techniques intéressent. Nous en reparlerons ultérieurement.

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

POUR LA FORMATION DES ÉDUCATEURS-MONITEURS

La section des loisirs de Pro Juventute et l'association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active organisent à Gwatt, Lac de Thoune, du 8 au 16 octobre 1949, un cours pour moniteurs-éducateurs de homes d'enfants, colonies de vacances, etc. On sait le succès qu'ont eu, au printemps dernier, les cours de La Rippe, auxquels participèrent une centaine de moniteurs de colonies de vacances, d'éducateurs des maisons d'éducation, etc.

La même formule française des centres d'entraînement sera appliquée à Gwatt où des instructeurs très qualifiés de France, à qui se joindront le chef de la section des loisirs Pro Juventute et ses collaborateurs, prendront la direction pédagogique du stage.

Les personnes qui désirent participer à ce cours devront envoyer sans tarder leur inscription à Pro Juventute, section des loisirs, Postfach - Zurich 22. La finance de cours est de 60 fr. Le secrétariat de l'association suisse des centres d'entraînement, Grande Boissière 60, envoie sur demande des renseignements complémentaires.

ESPERANTO, PAS MORT...

Etats-Unis. — Dans les universités de Toronto et Washington, de même que dans les écoles de plusieurs grandes villes, l'espéranto a été accepté dans les plans d'études.

Egypte. — Plus de cent étudiants suivent les cours d'espéranto qui se donnent à l'Université du Caire, à l'Ecole supérieure de Commerce et à l'Université américaine d'Egypte.

Hongrie. — L'Institut des Sciences Educatives de Budapest ainsi que la ville de Szeged ont introduit des cours spéciaux d'espéranto pour les instituteurs.

La Direction générale des Chemins de fer hongrois a créé dans chaque gare frontière et dans les gares importantes un poste d'interprète, attribué de préférence à ceux des candidats qui pratiquent l'espéranto.

Hollande. — Les autorités de La Haye et d'Amsterdam organisent officiellement des cours d'espéranto pour leurs agents de police.

A la foire commerciale d'Utrecht, l'espéranto était accepté officiellement pour les tractations commerciales.

VARIÉTÉ

CHANTS D'ÉCOLE

« Nos écoliers ne chantent plus ! » Voilà ce qu'on entend dire souvent dans le public.

Et le public a presque raison : nos écoliers ne chantent plus ou, du moins, ils chantent peu et, surtout, ils ne chantent pas les chants qu'on leur apprend à l'école.

Pourquoi ?

Peut-être parce qu'on a donné, pendant quelque temps, une large part au solfège et les heures, réservées au chant dans le tableau de

leçons, comprenaient des exercices d'intonation, d'audition, d'invention, de lecture musicale ou de dictées rythmiques. On remuait les bras en cadence en chantant : sol, do, la, et la demi-heure de chant se passait ainsi. Les gosses avaient un cahier de solfège, mais l'Ecole musicale restait fermée.

Je dis bien l'Ecole musicale, car il y eut ensuite un « Recueil de chants », puis notre « Chante, jeunesse » actuel. Et la jeunesse ne chante plus... que sur la couverture du livre.

Deuxième raison : la radio.

Depuis que presque chaque famille possède un poste récepteur, Mireille, Jean-Jean Sablon, Lys Gauty, Edith Piaf, ceux et celles qui leur ressemblent, roucoulent des mélodies sentimentales, scandent des rythmes guerriers ou miaulent des fadaises syncopées. Quant aux paroles, il vaut mieux n'en pas parler, car elles sont en tous points inférieures aux rimes pauvres, mais pompeuses, de nos chants d'autrefois :

« Respectons l'honneur et la foi
D'une âme simple et pure. »

ou bien

« L'esprit des aïeux plane encor sur nous,
Tu peux, étranger, le raconter chez vous. »

Les enfants, qui ont assez bonne mémoire quand ce n'est pas nécessaire, retiennent mieux les paroles des chants qui courent les rues que le livret et l'histoire suisse, et, dès qu'ils sont en petit comité et que l'un d'eux entonne une de ces strophes à l'usage des adultes, les autres suivent le mouvement avec un ensemble touchant. On m'objectera qu'ils ne comprennent pas. Dieu merci ! S'ils comprenaient, on n'aurait plus qu'à fermer les classes .

Troisième raison : on a changé les paroles de la plupart des chants d'autrefois. Résultat : on ne chante plus en famille, car les parents ne s'y retrouvent pas.

On a trop voulu faire du chant un art. On demande à nos écoliers de chanter avec expression, de mettre des nuances. Mais nos classes ne font pas partie de la Société des chanteurs vaudois. Il n'est pas question pour elles de se préparer en vue d'un concours, ni de décrocher, en division supérieure, une couronne de lauriers.

Tout ce qu'on peut demander à nos gosses, c'est de chanter de tout leur cœur, de chanter la patrie, la montagne, le lac, les saisons, les travaux de la terre. Tant pis si les paroles ne sont pas irréprochables ! Tant pis si les airs sont archiconnus ! Ce sont ceux-là qui vont le mieux parce que tout le monde les connaît et, si les paroles sont restées les mêmes, les parents s'en ressouviendront et retrouveront leur voix d'autrefois. Alors, quand la jeunesse chantera en marchant, en travaillant, on entendra de nouveau, le soir, devant les maisons, des chœurs à trois voix qui jailliront spontanément sans baguette et sans diapason.

Chante, jeunesse ! Mais que ce ne soit pas seulement le titre de ton livre de chant !

M. Matter.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA SIGNIFICATION DE L'ÉCOLE POUR LE PEUPLE, L'ÉTAT ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Extrait d'une conférence faite à Zurich, le 2 juillet 1949, à l'occasion du Centenaire du « Schweizerischer Lehrerverein », par M. le Dr h. c. Max Schiesser, directeur aux Usines Brown-Boveri, à Baden.

Je ne fus guère un bon élève, mais, **je garde une profonde reconnaissance aux maîtres de l'école populaire qui non seulement m'ont appris à lire, écrire et compter, mais ont marqué mon caractère pour la vie**, par leur enthousiasme, leur abnégation, leur exemple. Si j'ai accepté de parler devant une assemblée d'instituteurs, c'est par reconnaissance envers l'école et ses maîtres et également envers les parents qui ont réussi à éduquer leurs enfants, car **l'influence du foyer familial et celle de l'école populaire seront toujours prépondérantes sur le développement de notre pays.**

Essentiellement économiste, je resterai dans mon domaine et tirerai des conclusions de mon expérience personnelle, celle d'un simple serrurier qui a gravi tous les échelons conduisant au poste de directeur d'une des plus grandes entreprises de Suisse.

L'école populaire, surtout depuis Pestalozzi, a largement contribué à la prospérité économique de notre pays, au même titre que l'initiative d'hommes entreprenants sortis du peuple.

J'affirme qu'une école populaire progressiste est d'une importance capitale pour l'existence de notre pays. Les tâches que les maîtres ont à résoudre, les méthodes qu'ils appliquent pour arriver aux meilleurs résultats sont étonnamment semblables à celles de l'économie, de l'industrie, dès qu'il s'agit de productions de haute qualité.

L'éducation prime le savoir

Comme membres du corps enseignant, vous avez deux tâches essentielles à mener de front : instruire et éduquer. Mon expérience de la vie me permet d'affirmer qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation. Dans nos entreprises nous constatons que **les difficultés que nous rencontrons sont rarement imputables à un manque de connaissances**, mais nous avons beaucoup de peine à trouver les personnalités capables de diriger et surveiller simultanément de nombreux travaux, de mener des hommes avec altruisme, justice et humanité, de manière telle que le travail devienne une source de joie, que l'initiative personnelle et l'esprit créateur puissent s'épanouir. **Les qualités du caractère sont ici des facteurs essentiels très supérieurs à ceux du savoir.**

La formation du caractère, facteur essentiel.

Qu'il me soit permis de déclarer avec reconnaissance que l'école populaire a toujours mis l'accent sur le côté éducatif plus que tout autre école. Malheureusement, la formation du caractère est presque complète-

ment négligée dans nos écoles professionnelles et les établissements d'études supérieures. Lorsque nous cherchons à nous rendre compte de la valeur du caractère des jeunes gens qui ont passé par l'université, ceux-ci sont presque toujours surpris de l'importance que nous attachons à cette question.

En soulignant ce que l'école populaire fait pour l'éducation, je ne veux en aucune façon insinuer qu'elle éduque aux dépens de l'instruction. Je tiens seulement, en me basant sur ma propre expérience, à faire ressortir la grande importance de l'éducation pour l'Etat et l'économie. Et, sans me prétendre expert en pédagogie, je crois pouvoir affirmer qu'

Il est beaucoup plus difficile d'éduquer que d'instruire.

Je suppose que cette conférence m'a été demandée, pour que j'apporte des expériences faites dans le domaine économique qui puissent vous être utiles à l'école.

Je ne suis qu'un profane qui ne peut prétendre vous apporter beaucoup de choses nouvelles. Mais certaines expériences que l'on fait dans la vie pratique peuvent être généralisées. En voici une :

Le travail en profondeur est à préférer à la diversité et à la superficialité.

J'imagine qu'à tous les degrés de l'école — de l'école populaire à l'Université — se pose fréquemment le problème de l'élargissement des programmes. Il en est de même dans le domaine économique où se manifeste sans cesse la tendance d'élargir les programmes de production. En tenant compte de mes expériences, je vous crierai : Evitez de telles tendances. Nous nous rendons compte de plus en plus, dans la pratique, que le savoir est vaste mais que la matière est loin d'être toujours bien dominée. Le savoir acquis suffit pour le travail de routine, mais, dès qu'il s'agit de faire preuve de qualités créatrices, ce qu'exigent l'Etat et l'économie dans une large mesure, et ceci toujours davantage, ce savoir fait défaut.

Au lieu d'étendre les programmes, nous recommandons toujours de les limiter plus fortement, mais, en revanche, de les approfondir. Je sais que chaque année vous avez un but à atteindre et un programme déterminé à remplir. M'est-il permis de penser que parfois

Le programme ne peut être rempli qu'au détriment de la profondeur et de la solidité ?

Tout règlement devrait être assez souple pour permettre d'atteindre ce qui est essentiel. **Quand il s'agit d'instruire et d'éduquer des jeunes gens, j'estime qu'il faut pouvoir disposer de beaucoup de liberté et de liberté de mouvements.**

Pour atteindre la profondeur désirable, il faut aussi du temps ; il en faut en particulier pour s'occuper de chaque élève individuellement, ce qui signifie que

Les classes ne devraient compter qu'un nombre restreint d'élèves.

Si nous osons affirmer que nos écoles sont de la plus haute importance pour l'avenir de notre peuple, de notre Etat et de notre économie, nous ne devons pas hésiter à **exiger des classes peu chargées.**

Je suis trop au courant des problèmes économiques pour ne pas apercevoir les conséquences financières d'une telle exigence. Mais ne serait-il pas préférable, ici et là, **d'augmenter le nombre des maîtres et d'apporter moins de luxe au bâtiment**? Qu'on me comprenne bien : je demande des bâtiments salubres, ensoleillés, bien compris, mais de construction simple. Il ne faudrait pas que l'on pût appliquer à l'école la sentence de C.-L. Schleich, qui dirait dans notre cas : « La valeur de l'école est inversement proportionnelle au luxe du bâtiment. »

Il est un fait certain :

La personnalité de l'instituteur, l'art de comprendre les enfants sont infiniment plus importants que toutes les ordonnances, les règlements et les bâtiments scolaires.

Un des problèmes qui vous préoccupent est celui de la taxation de vos élèves au moyen de notes. Permettez-moi de dire ce que j'en pense et comment nous pratiquons dans une entreprise telle que la nôtre.

Nous devons fréquemment constater que les notes d'un bulletin ne correspondent pas du tout aux capacités de la vie professionnelle. Lorsque nous engageons du jeune personnel, nous examinons aussi les notes de ses bulletins, mais sans y attacher une importance capitale. Un bulletin avec les succès chiffrés des branches enseignées, ainsi que des notes d'application et de conduite, ne permet aucunement à un tiers de se faire une idée exacte du titulaire du bulletin. Celui-ci ne dit rien de ses capacités de jugement, d'imagination, de réflexion ou de concentration.

Les bonnes notes ne sont souvent que la conséquence d'une bonne mémoire. Elles ne disent rien non plus des dispositions telles que vivacité, initiative, constance, honnêteté, volonté, etc. ; pas plus qu'elles ne renseignent sur le comportement au travail : cadence, « autonomie dans le travail », endurance, etc., et encore moins sur le travail en collaboration, sur le discernement et l'esprit de décision, autant d'objets de la plus grande importance. Ces considérations sont valables pour tous les bulletins, du bulletin de l'école primaire au diplôme universitaire.

Comme il est urgent de pouvoir juger et sélectionner rapidement de jeunes personnalités, cette question me préoccupe depuis longtemps. Si vous considérez les qualités que je viens d'énumérer, vous reconnaîtrez qu'il s'agit essentiellement de qualités qui peuvent être reconnues déjà dans les classes supérieures de l'école primaire et appréciées dans les écoles moyennes et l'université.

C'est l'école qui doit, pour la plus grande part, préparer la génération montante, pour la vie pratique, l'éduquer pour la communauté, lui inculquer l'amour du pays, la volonté de maintenir notre indépendance et nos libertés, le respect de nos diversités, l'estime réciproque.

... Il vous sera peut-être utile de connaître les faiblesses qui, dans nos entreprises, provoquent le plus de difficultés.

... L'une des faiblesses les plus grandes et les plus répandues est le **manque de compréhension** réciproque. On ne se donne guère la peine de se mettre à la place des autres, ce qui entraîne une suite infinie de désagréments qui paralysent le rendement d'une entreprise. On n'apprécie

pas avec équité, on néglige toute auto-critique et toute objectivité. Par contre, on est susceptible, jaloux de son prestige. On ne sait pas voir le côté positif d'une proposition, subjugué qu'on est par son aspect négatif. Cette faiblesse est apparente à l'école déjà, où elle n'aura cependant pas les mêmes conséquences paralysantes que dans la vie pratique où elle rend le travail pénible, parfois insupportable, en détruisant toute joie au travail, tout esprit d'initiative. Un être marqué par ce défaut n'aura jamais de satisfaction à son travail ; il végétera dans une solitude intérieure et un profond mécontentement. Si vous découvrez chez vos élèves des prédispositions à ce dangereux défaut, vous leur rendrez un service inappréciable si vous réussissez à les combattre efficacement.

Combien la vie paraît tout autre lorsque la ferme volonté de comprendre les autres devient une habitude ferme ! On devient objectif et il en dérive un contact humain qui détermine la joie au travail, renforce le sentiment de la responsabilité, permet à l'initiative de s'épanouir. Alors règne la justice ; une saine camaraderie s'établit et constitue une base solide pour un véritable amour du prochain.

... D'autres défauts de caractère très nombreux agissent comme du sable grossier dans le mécanisme de la collaboration. Toute **ambition** exagérée détruit la collaboration, empêche l'entraide. Les êtres affectés de ce défaut s'identifient toujours à leur travail ; ils perdent la notion de la distance qui les sépare des circonstances ; ils ne savent plus comparer les valeurs entre elles et trébuchent sur eux-mêmes. **Je suis un adversaire acharné de l'ambition ; j'aimerais qu'elle fût remplacée par la modestie.**

... Autre grave défaut de caractère : beaucoup d'hommes ne peuvent se résoudre à reconnaître une faute qu'ils ont commise : **c'est le courage de dire la vérité qui fait défaut.** Dans une communauté de travail ou dans un centre de production, les conséquences de cette faiblesse peuvent être graves. Il est stupéfiant d'entendre les raisons invoquées pour trouver un bouc émissaire lorsqu'on a commis une bétise.

On pourrait citer d'autres faiblesses encore ; par exemple le **manque de confiance en son propre savoir. Il est surprenant de constater combien est grande la peur de ne pouvoir surmonter une difficulté, et, en même temps, de quel modeste encouragement il suffit pour faire surmonter cette peur.** Il va sans dire que tout encouragement doit avoir un ton convaincant, et qu'en cas de premier échec, aucune parole de découragement ne doit être prononcée. Les invectives contre autrui dans une communauté constituent également un grave défaut ; elles sont comme un poison dissolvant qui détruit complètement l'esprit d'équipe.

Je sais que dans de nombreuses écoles, on pratique le **travail par groupes**. D'après mon expérience, c'est un moyen excellent d'apprendre à connaître le caractère de ceux qui nous sont confiés ; il développe chez les enfants l'esprit d'utile collaboration. Je me tromperais beaucoup si, dans une telle équipe, on ne pouvait pas découvrir tous les défauts que j'ai signalés et, par conséquence les combattre par l'éducation.

... Je ne saurais assez insister sur la fréquence des fautes de caractère commises, ni sur les perturbations, le mécontentement et les souffrances morales et le tort matériel qu'elles engendrent.

Moins les caractères se seront affirmés à l'école, plus durs seront les contre-coups et les déceptions à l'école de la vie. Je le répète : personne ne quitte l'école avec une formation complète, et celui qui croirait le contraire serait bien à plaindre, car, si j'ose m'exprimer ainsi, il ne sortirait pas du garage ! Nous avons tous le devoir, non seulement de chercher à comprendre les autres, mais également celui d'apprendre à bien nous connaître nous-mêmes et à pratiquer sans cesse notre auto-développement et notre auto-éducation.

... Avant de conclure, j'aimerais m'arrêter encore à une question dont j'ai déjà touché un mot :

L'instituteur a besoin de beaucoup de liberté et de liberté d'action. C'est une simple expérience de ma vie pratique qui m'a conduit à cette idée. Dans notre entreprise, qui compte des milliers de personnes, on est facilement tenté de tout réglementer, ce qui aurait pour effet de figer en quelque sorte l'entreprise en limitant l'initiative individuelle, ce que nous voulons précisément éviter à tout prix. Une grande communauté de production ne peut plus subsister de nos jours, si l'initiative personnelle ne peut s'y manifester librement et dans une large mesure. C'est pourquoi nous évitons autant que possible, toute réglementation et toute limitation. Il est évident qu'il faut de l'organisation, mais si la saine raison humaine est convaincue qu'on peut en faire abstraction, il faut carrément s'en passer. **C'est la raison pour laquelle j'aimerais inviter les autorités à accorder à l'instituteur une certaine liberté de travail et d'action puisqu'il s'agit de l'éducation de notre jeunesse.**

... Je vous ai dit déjà combien grande était votre responsabilité ; laissez-moi vous dire pour terminer : « Si vous êtes une fois ou l'autre en butte à la critique, ne vous laissez pas décourager si vous avez mis tout votre cœur et tout votre enthousiasme à votre tâche. **Il s'agit, en fin de compte non de la reconnaissance de la population que de celle de vos propres élèves.** Et cette reconnaissance vous sera toujours acquise si vous avez fait don de toute votre personne, si votre personnalité a su rayonner comme ce fut le cas chez quelques-uns de mes anciens maîtres.

Traduction Georges Flück.

BIBLIOGRAPHIE

Les Glaciers, par André Renaud. Illustré de 32 planches. Collection « Trésors de mon pays ». Editions du Griffon, Neuchâtel.

De nos jours, les glaciers n'intéressent plus seulement les touristes et les alpinistes. Ils sont devenus l'un des facteurs les plus importants de notre prospérité nationale, car ils contribuent chaque année davantage à la production de l'énergie électrique. Aussi le nouveau fascicule de la collection « Trésors de mon pays », paraît-il fort opportunément.

Les connaissances glaciologiques actuelles y sont présentées très clairement en quelques pages d'une lecture attrayante, consacrées à la formation des glaciers, à leur mécanisme et à leurs variations. Les meilleurs photographes ont contribué, avec l'auteur, à fournir une illustration riche et soignée qui offre un aperçu très suggestif des principaux glaciers suisses et de leurs curiosités les plus intéressantes.

Yverdon, par L. et G. Michaud. 32 photographies de Jean Perusset. Collection Trésors de mon pays. Editions du Griffon, Neuchâtel.

En une vingtaine de pages d'un texte dense, entrecoupé d'une gravure ancienne et de plans, MM. L. et G. Michaud résument pour nous les grandes époques du développement d'Yverdon, de la période romaine aux temps présents. Cette excellente introduction met mieux en valeur les remarquables photographies de M. Jean Perusset et l'on est étonné et ravi de retrouver l'image de tant de beaux monuments du passé que l'essor industriel de la ville n'a point compromis.

Derniers Messages par Stefan Zweig. — Texte français d'Alzir Hella. — 1 volume in-8 écu, collection « Occident », broché Fr. 6.—, relié Fr. 10.50, ex. numéroté sur vélin pur chiffon Fr. 12.—. Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris.

Nous avons eu maintes fois l'occasion d'admirer le romancier, le biographe, l'historien Stefan Zweig. C'est surtout l'humaniste, l'idéaliste, le penseur que nous apprécierons aujourd'hui. On avait bien deviné que derrière l'écrivain vibrait un homme aux aspirations les plus élevées, mais son dévouement inlassable à la cause des humains, son ardent pacifisme n'étaient exprimés que par l'intermédiaire de ses héros. Ici c'est Zweig lui-même qui parle et c'est dans une prose nette et claire, d'une force pénétrante qu'il articule sa pensée, traduit ses sentiments d'Européen, définit ses objectifs.

« L'Histoire de Demain », « La Pensée européenne dans son développement historique », véritables fragments d'autobiographie, aideront les lecteurs à saisir les traits fondamentaux du caractère de l'auteur, de même que « La Vienne d'hier », leur découvrira son âme de Viennois.

« Le Secret de la Création artistique », travail que seul pouvait se permettre un créateur, nous montre le collectionneur passionné qu'était Stefan Zweig ; « l'Histoire, cette poétesse », avec sa richesse d'imagination et de style renforcera l'autorité de l'historien de Marie-Antoinette, Marie Stuart et Fouché. Et ses dons d'artiste retiendront l'attention des lecteurs qui verront briller le poète et souffrir l'ami dans le discours qui est à la fois un hommage émouvant et une défense élevée de l'art que Zweig prononça en l'honneur de son aîné Hugo von Hofmannsthal qui venait de mourir.

C'est encore le critique averti et perspicace que l'on trouvera dans « Tolstoï, penseur religieux et social », ainsi que dans les pages rapides et lumineuses consacrées à quelques auteurs ou ouvrages réputés.

A. H.

Les Grimpeurs de Rochers, par Mayne Reid. — Un volume de 246 pages, 14 × 20, avec 8 illustrations de Hamme, relié sous couverture en couleurs. 6 fr. 50. Librairie Payot, Lausanne.

Le capitaine Mayne Reid passe généralement pour l'auteur d'histoires où les Indiens jouent le rôle principal ; de fait il a évoqué dans la plupart de ses livres des luttes entre Visages pâles et Peaux-Rouges. Mais il en a aussi écrit dont le cadre, tout différent, se situe sur d'autres

continents, comme les « Chasseurs de girafes » déjà publié dans la même collection, dont l'action se déroule en Afrique du Sud.

Le nouveau volume, lui, transporte le lecteur au cœur de l'Asie. C'est un récit pacifique, mais qui montre un bel exemple d'énergie et de persévérance dans la détresse commune. Le canevas n'est pas compliqué : un jeune botaniste est envoyé pour faire des études dans une région peu connue de l'Himalaya ; il est accompagné de son frère et d'un chasseur hindou. Le hasard veut qu'ils s'engagent dans une vallée entourée de parois abruptes, dont l'issue se ferme à la suite des mouvements d'un glacier. Les trois hommes réussiront-ils à sortir de leur prison ? Leurs ressources sont minces et, malgré les performances qu'ils accomplissent, ils n'aboutissent qu'à des échecs. La délivrance viendra cependant, presque miraculeusement. Mais laissons au lecteur la surprise de ce dénouement peu banal. Une des grandes qualités des Grimpeurs de Rochers est de nous faire assister à la fois au prodigieux déploiement d'ingéniosité des trois robinsons dans des circonstances difficiles et périlleuses, et aux découvertes qu'ils font en explorant leur verdoyante vallée. Comme pour les Chasseurs de Girafes, le texte a été adapté au goût de la jeunesse moderne ; mais elle y retrouvera quand même l'esprit de Mayne Reid, qui est fait de sain réalisme, d'idéalisme sans phrases et d'insatiable curiosité pour tout ce qui touche à la nature. Quelques illustrations en pleine page lui permettront de mieux se figurer le décor de ces aventures hardies.

A vendre projecteur de ciné « Siemens » complet, film muet 16 mm., 120 volts, éventuellement avec transformateur, parfait état, 750 fr.
Lanterne à projection, lampe 220 volts, pour diapositives musée scolaire. Luminosité excellente, 100 fr. S'adresser Fr. Chapuis, instituteur, Gollion.

« **Pour l'Art** » organise en octobre

3 voyages en Italie et en Espagne

Programmes et conditions
au Secrétariat, Vennes sur Lausanne. Tél. 3 45 26

Pour vos yeux

allez chez Koch !
c'est mieux

E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE

Rue Dufour 13

Pour vos conférences avec projections

Vous trouverez ce qu'il faut en appareils épidiscopes, lampes, écrans, passe-vues et accessoires.

Séries de vues à prix avantageux pour l'enseignement.

Maison spéciale pour la photo et les projections.

A. SCHNELL & FILS
Place St-François 4, Lausanne
Tél. 2.99.17



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique

Salles pour
banquets
et sociétés

Stamm SPV

G. Eisenwein

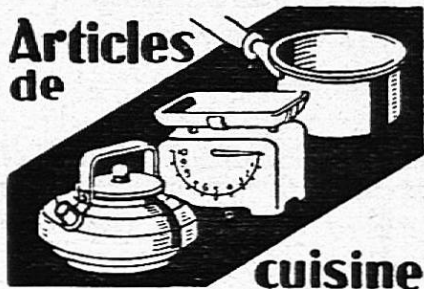
*Un cadeau
qui fait plaisir*

«La tourte du Dézaley»

Une fine spécialité vaudoise

H. Leimgruber & Cie

Rue de Bourg
Lausanne



J. SCHMID

Ferronnerie

Bienne



Le modelage est un événement

Vous qui êtes instituteurs savez combien d'élèves s'épanouissent aux leçons de modelage, se montrent sous un nouveau jour et se développent. Connaissez-vous l'argile à modeler Bodmer? Elle est avantageuse et de nombreuses écoles l'emploient; vous pouvez l'obtenir en trois qualités spéciales. Pas besoin d'outils coûteux! Demandez des échantillons gratuits et le prix-courant. Instructions complètes avec nombreux modèles contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

E. BODMER & Cie

Fabrique de céramique, Zurich

Uetlibergstrasse 140
Tél. 33 06 55 (051)

Fourrures

Modèles exclusifs

Choix insurpassable dans toutes les fourrures en vogue

Prix ne craignant aucune concurrence étrangère

Benjamin 13, Rue Haldimand, Lausanne

SINGER 206

Compagnie des Machines à coudre SINGER S. A.

Magasins à
Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds

La vraie Zig-Zag
triomphe de mécanique
exécute tous travaux

surfilage,

boutonnieres,

couture,

boutons, etc.

L'immense succès remporté ce printemps par le voyage à Rome organisé par la Société Pédagogique Romande nous a incité à récidiver avec

UN VOYAGE D'ÉTUDE

sous la conduite de M. Chantrens

ROME - SIENNE - FLORENCE

du 23 au 30 octobre

Prix : Fr. 230.— en 3^{me} classe, Fr. 256.— en 2^{me} classe

Programme détaillé sur demande

Inscriptions et renseignements à l'Agence de Voyages
LAVANCHY & Co S.A., 16, Place St-François, LAUSANNE
Téléphone 272 11

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

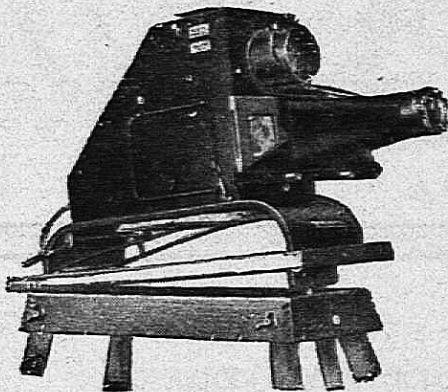
J. A. - Montreux

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon



Les puissants **LIESEGANG**
EPIDIASCOPES **UNIVERSAL-JANULUS IV**
modèles pour écoles sont maintenant livrables.

Ces modèles ont été recommandés par une personnalité du Corps enseignant Suisse, comme les plus lumineux et les mieux adaptés à l'emploi qui leur est assigné. (Références à votre disposition.) Les prix ont été ajustés pour Ecoles, Instituts, Collèges, Paroisses, etc. La franchise de douane abaisse encore ces prix déjà étudiés. Demandez le tarif spécial pour l'enseignement. Payements en 6, 12 ou 18 mois sur demande. Démonstrations, devis, vente confiés au départ. projection de

PHOTO POUR TOUS S.a. Bd. Georges Favon, GENÈVE
(Distributeur officiel)

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves de 9 à 15 ans

Section B : Elèves à partir de 15 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASSE
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99



CASTOR
Ces bons savons
LION

SAVONNERIE DE VILLENEUVE S. A.



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

L'immense succès remporté ce printemps par le voyage à Rome organisé par la Société Pédagogique Romande nous a incité à récidiver avec

UN VOYAGE D'ÉTUDE

sous la conduite de M. Chantrens

ROME - SIENNE - FLORENCE

du 23 au 30 octobre

Prix : Fr. 230.— en 3^{me} classe, Fr. 256.— en 2^{me} classe

Programme détaillé sur demande

Inscriptions et renseignements à l'Agence de Voyages
LAVANCHY & Co S.A., 16, Place St-François, LAUSANNE
Téléphone 272 11

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

PHARMACIE-DROGUERIE DE L'ÉTOILE S.A.

1, RUE NEUVE

LAUSANNE

W. SCHERRER, pharmacien

Toutes spécialités

Ordonnances

Analyses

Envoi contre remboursement

A notre droguerie

rayon spécial pour les beaux arts

Tout pour la peinture

le dessin

la gravure

Renseignements et conseils, etc.